



VILLE DE SION

Action rentrée scolaire 2019/2020

Appel aux commerces de matériel scolaire ainsi qu'aux sociétés, associations et professeurs d'activités sportives et culturelles de Sion

Le conseil municipal de Sion a décidé d'octroyer, pour la douzième année consécutive, une aide aux familles à l'occasion de la rentrée scolaire sous forme de chèques « matériel scolaire » ainsi que de chèques « sport ou culture » pour une valeur totale de Fr. 200.- offerts à tous les enfants nés entre le **1^{er} octobre 2004 et le 31 juillet 2015** et domiciliés sur le territoire de Sion.

Les chèques « **matériel scolaire** », pour un montant total de Fr. 100.-, seront à faire valoir pour l'acquisition de matériel dans les commerces situés sur le territoire de Sion vendant du **matériel scolaire, ou des équipements d'activités sportives scolaires.**

Les chèques « **sport ou culture** », pour un montant total de Fr. 100.-, seront à faire valoir pour le paiement soit de **cotisations à des sociétés / associations sportives ou culturelles formatrices, soit pour des cours (y compris cours privés) dans ces domaines d'activités.**

Tout commerce, toute société/association, tout professeur qualifié, actif dans un de ces domaines d'activités et désirant figurer sur la liste officielle des partenaires de cette action, peut s'inscrire jusqu'au **samedi 29 juin 2019** dernier délai. L'exercice de l'activité doit avoir lieu à Sion (ou à St-Léonard pour les activités sportives des enfants d'Uvrier).

Des bulletins de participation ainsi que des informations complémentaires sont disponibles à la caisse municipale, rue de Lausanne 23, ou sur le site internet de Sion à l'adresse : www.sion.ch

Sion, le 11 juin 2019

L'ADMINISTRATION COMMUNALE